

Procédure pour l'inscription en ligne

1. Trouvez un ordinateur connecté au réseau de la CSDM ou chez vous, connecté à internet.
2. Ouvrez un moteur de recherche (Explorer, Google chrome, Firefox).
3. Inscrivez dans la barre de recherche l'adresse suivant : <http://formation.csdm.qc.ca/inscription/>
4. L'écran « Identification » va s'ouvrir, entrez votre courriel CSDM et mot de passe CSDM
 - Si vous ne connaissez pas votre mot de passe, appelez le poste 7000
 - Cliquez sur l'icône « comment s'inscrire » pour connaître la procédure plus détaillée.
5. Pour accéder aux formations, cliquez sur l'icône « **Formations disponibles** ».
6. Puis cliquez sur la catégorie « **Non enseignants** ».
7. Ensuite, cliquez sur la catégorie « **Personnel d'entretien physique, ménager, de cafétéria, de transport et de sécurité** ».
8. Pour connaître les formations offertes au personnel de cafétéria, choisissez « **Activités de formation pour le personnel de cafétéria** ».
9. Pour connaître le contenu d'une formation, cliquez sur le titre de la formation.
10. Pour s'inscrire à une formation, cliquez sur « **S'inscrire** ».
11. L'écran « Formulaire d'inscription » va s'ouvrir, entrez le courriel du gestionnaire responsable (bernardd@csdm.qc.ca) afin d'autoriser votre absence.
12. Pour valider que vous avez entré la bonne adresse courriel, cliquez sur valider.
13. Si le courriel du gestionnaire est bien inscrit, son nom apparaîtra.
14. Puis cliquez sur « **S'inscrire** ».
15. Vous recevrez par la suite un courriel confirmant que votre inscription a bel et bien été envoyée.
16. Une fois votre inscription autorisée par votre gestionnaire, vous recevrez un second courriel vous en informant.
17. Si vous devez annuler votre inscription, veuillez simplement répondre au courriel de confirmation ou écrire à « srhformation@csdm.qc.ca »

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les formations offertes par la CSDM sont gratuites pour l'ensemble du personnel de la CSDM.

Si vous souhaitez suivre une formation qui n'apparait pas dans l'offre de formations, le comité paritaire de perfectionnement peut vous aider financièrement. Pour obtenir l'information et les documents nécessaires pour faire une demande vous devez vous rendre sur le site du développement des compétences sur Adagio.

Courriel et documents nécessaires pour faire une demande d'aide financière :

- competences@csdm.qc.ca
- Formulaire D015 qui doit être signé par le gestionnaire responsable : Denise Bernard.
- Orientations, normes et procédures (ONP) : <http://gestion-personnes.csdm.qc.ca/files/ONP-SNEE-nov2018.pdf>

Vous êtes admissible à de l'aide financière si...

- Vous faites partie du personnel régulier de la CSDM, membre du SNEE

Un montant maximum de 500 \$ par année scolaire peut vous être accordé pour vous aider financièrement à payer...

- Perfectionnement à l'extérieur de la CSDM
- Congrès, colloque, séminaire
- Études scolaires
- Démonstration ou conférence par des spécialistes d'une technique ou d'un nouveau produit et son application

Offre de formations 2019-2020

Personnel en cafétéria



Comité paritaire de perfectionnement CSDM-SNEE

POUR CONNAÎTRE LES DATES, HEURES ET LIEUX DES FORMATIONS,

VEUILLEZ ALLER SUR LA PAGE DE L'INSCRIPTION EN LIGNE :

<http://formation.csdm.qc.ca>

- **Formation en lien avec l'utilisation de l'ordinateur par le personnel de cafétéria** (commande, requête, adagio, paie, Outlook, Word, etc.)
- **Hygiène et salubrité en cafétéria**

- **Service à la clientèle**
- **Travailler en équipe et collaborer**

- **Secourisme en milieu de travail**
- **Préparation à la retraite**

Exceptionnellement, cette année les formations en informatique (Word, Excel, Access) sont offertes à tous. Lors de l'inscription en ligne, inscrivez le courriel de Denise Bernard bernardd@csdm.qc.ca comme gestionnaire responsable afin d'autoriser votre participation.